

Déclaration additionnelle relative au lancement d'une activité lucrative indépendante

Vous demandez le versement en espèces de votre prestation de libre passage suite au lancement d'une activité lucrative indépendante.

Veuillez remplir ce formulaire ainsi que le formulaire « Avis de sortie salarié en cas de versement en espèces » de façon exhaustive et conforme à la vérité.

En cas de déclaration manquante ou incomplète, votre prestation de libre passage sera versée à la Fondation institution supplétive LPP (www.chaeis.net) six mois après votre sortie de l'institution de prévoyance.

1. Personne assurée

Entreprise

Nom

Prénom

Rue, n°

NPA, lieu, pays

Date de naissance

N° d'AS 756.

N° de tél.

E-mail

État civil

célibataire

marié/e

divorcé/e

partenariat enregistré

partenariat dissous

veuf/veuve

Date du mariage/de l'enregistrement du partenariat

Capacité de travail

Disposiez-vous de votre pleine capacité de travail à la sortie ?

oui

non

2. Informations relatives à l'activité lucrative indépendante

Début de l'activité lucrative indépendante

Branche/secteur d'activité

Exercez-vous cette activité indépendante en tant que profession
accessoire ?

oui

non

➔ Dans l'affirmative : quelle est votre activité principale ?

Votre société est-elle inscrite au registre du commerce ?

oui

non

➔ Dans l'affirmative : date de l'inscription au registre du
commerce

➔ Dans l'affirmative : nom de votre société

Nom	Prénom
N° d'AS 756.	

3. Revenus et taux d'occupation

Revenu annuel brut prévisionnel issu de l'activité lucrative
indépendante

CHF

Parallèlement à mon activité indépendante, j'exerce les autres activités lucratives non indépendantes suivantes :

Employeur (Nom, adresse)	Revenu annuel brut (CHF)	Taux d'occupation (%)	Depuis le (date)
1. _____	_____	_____	_____
2. _____	_____	_____	_____

4. Remarques

Le paiement en espèces n'est possible que **dans le délai d'une année** à compter du commencement de l'activité lucrative indépendante.

Les rachats facultatifs au cours des trois dernières années ne peuvent faire l'objet d'un versement en espèces.

5. Documents requis

Les documents suivants **doivent** être fournis :

- Attestation de la caisse de compensation AVS reconnaissant l'exercice d'une activité à titre d'indépendant
- Décision de cotisations de la caisse de compensation AVS

En fonction de l'activité indépendante exercée, prière de fournir les documents suivants **en complément** :

- Copie d'un contrat de bail (bureau, atelier)
- Copie d'au moins trois devis à des clients ou contrats avec des clients
- Copie d'au moins trois factures à des clients
- Adresse du site Internet de votre société
- Carte de visite et/ou dépliant d'entreprise

L'institution de prévoyance peut également exiger une déclaration sous serment concernant l'exercice d'une activité indépendante.

6. Attestation et signature

J'atteste par ma signature :

- avoir rempli cette déclaration additionnelle de façon exhaustive et conforme à la vérité
- avoir compris les remarques au point 4

Lieu, date

Signature du salarié